



ÉTABLISSEMENT PUBLIC

DÉPARTEMENT RELATIONS ET INNOVATIONS SOCIALES

SITE ANGERS-CHOLET

Suivi par : **Marine Agostini – Célia Barbot**

02 41 05 20 30

marine.agostini@caissedesdepots.fr

Relevé d'observations des OS lors du groupe préparatoire du 15 09 21 au CSSCTLA du 21 09 21

Participants au groupe de travail préparatoire :

Représentants syndicaux :

CGT : L. Glaziou, K. Blanvilain, A. Douarin

CFDT: A. Feret, A. Loiseau

UNSA : E. Dibling, P. Vincent-Lasbats, P. Dioum

Représentants de l'administration :

H Gerbet, V. Auffret, A Bacchi, Ph. Joyeux, B. Doucet, A. Gabard et S. Baulu (cabinet médical) M Agostini

M. Vincent, F. Barbey

Gpe prépa au CSSCTLA 14h à 15h50

- OdJ CSSCTLA : aucune observation
- PV du CSSCTLA du 08 04 21 : aucune observation
- Point « réaménagement des espaces de travail sur Quatuor dans le cadre de la préfiguration de la DSC » présenté par Ph. Joyeux et B. Doucet
 - o Constat que le nouveau bureau (522Q2) destiné à accueillir les 4 conseillers « autres mandats » étaient d'une surface très importante pouvant accueillir selon les OS au moins 6 collaborateurs, elles demandent si des recrutements sont envisagés ? elles rappellent que le 5^{ème} étage n'était pas destiné à accueillir des téléconseillers d'où une isolation phonique insuffisante pour cette activité.
Ph Joyeux répond que l'espace est bien dédié à 4 personnes, pas plus, compte tenu de la configuration de la pièce.
*B. Doucet répond sur l'isolation phonique : un renforcement acoustique sera réalisé pièces 522, 523 et 524 avec la pose de panneaux acoustiques. **Il fournira pour le CSSCTLA un plan complété du positionnement des panneaux.***
Il confirme que le mobilier du bureau adapté ainsi que le bureau électrique seront installés pièce 522 au moment de l'arrivée des occupants.
 - o La CFDT demande à connaître l'auteur de la note accompagnant les plans et sollicitent l'ajout d'un organigramme pour faciliter la compréhension du dossier.
*Ph Joyeux répond que la note a été réalisée par la DSC, **il joindra l'organigramme, les numéros des pièces seront corrigés.***

- Points divers

- Aux réponses apportées par H. Gerbet :
 - Sur les situations des unités employeurs PAG150 et 160 : aucune observation OS.
 - Sur l'organisation des assistants du service affiliés, à la question est-ce que les assistants seront en présentiel ? *F. Barbey répond que le retour à la normale est souhaité au plus vite.*
- L'UNSA regrette que le groupe prépa ne prévoit pas la présentation des dossiers programmés en instance pour information, à l'instar de Bordeaux.
H. Gerbet répond que cela ferait doublon
- La CGT indique qu'il est regrettable que des managers acceptent depuis le début de la semaine des déclarations TOD par leurs agents alors que les dispositifs télétravail sont engagés, cela crée des tensions entre collègues de différentes unités
*A Bacchi répond que certaines situations bien déclinées dans le flash info RH du 10 09 21 permettent, sur justificatif, d'être en TOD : personnes fragiles, école fermée... **Un rappel des règles sera réalisé auprès des encadrants***
- La CGT questionne
 - sur les surfaces d'accueil au 3^{ème} étage Q2 des équipes de la DSI (9 déjà présents) et des prestataires de la DSI (10 à venir), comment vont-ils être installés alors que les présents se plaignent d'être à l'étroit
H. Gerbet répond que les échanges avec la DSI sont actuellement en cours. Les règles relatives à l'attribution de m2 par collaborateur seront respectées
 - sur la « sur sollicitation » auprès des collaborateurs : formations en E-learning obligatoires, les ateliers feed back s'ajoutent, ça n'arrête pas... sur l'occupation de la quasi-totalité des places de parking ce mardi à Quatuor alors que les dispositifs télétravail ont débuté, se dit inquiète à l'idée qu'un détenteur de place ne trouvera aucune place disponible. Elle alerte la direction. *V. Auffret examinera la situation*
- M. Vincent (AGR) évoque les chiffres de fréquentation des restaurants Quatuor et Louis Gain, encore en deçà des années précédentes, il fait le constat d'écart important entre la fréquentation au restaurant Louis Gain et le tableau de présentisme : il y a plus de convives que de présents déclarés sur site. Pour Quatuor, V. Auffret informe que 10 places assises ont été ajoutées dans la salle de réunion au même étage que l'espace restauration, et 6 places assises ont été ajoutées en salle du restaurant.
- La CGT demande la réactivation des tickets de caisse au restaurant AGRL. *M. Vincent répond que l'édition des tickets se fait à la demande, par ailleurs cette édition sera supprimée en 2023 pour lutter contre le gaspillage.*

Fin de la séance à 15h46